



REPUBLIQUE FRANCAISE

DP20260213

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

DECISION DU PRÉSIDENT

Grands projets

OBJET: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du réseau de chaleur de Lezay "Grappes Nord et Sud"

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au président ;

Vu la délibération n° C07_05_2026_03 du conseil communautaire du 7 mai 2026 relative aux délégations de compétences au bureau communautaire et au président, plus particulièrement l'alinéa « 20. La décision concernant la préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents de fournitures ou de services lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget » ;

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes Mellois en Poitou d'effectuer la restructuration du réseau de chaleur sur la commune de Lezay (79120) ;

Considérant qu'il convient de lancer une prestation de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du réseau de chaleur en deux réseaux distincts, un réseau « Nord » et un réseau « Sud », afin de maintenir l'approvisionnement en chaleur des bâtiments raccordés ;

Considérant que pour le réseau « Nord », il est envisagé la création d'une chaufferie bois dans le bâtiment communal « halle aux volailles » et le remplacement partiel ou total du réseau ;

Considérant que le réseau « Sud » étant déjà équipé d'une chaudière bois vétuste, il est envisagé de la remplacer et de remplacer le réseau de l'antenne « collège-gendarmerie » ;

En ce sens, il est prévu un marché de maîtrise d'oeuvre (MOE) pour la restructuration du réseau de chaleur de Lezay, pour une durée de 24 mois.

Vu la consultation mise en œuvre à l'aide d'une publication sur la plate-forme dématérialisée www.pro-marchespublics.com et sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres :

- Date de publication dématérialisée : 12/06/2026
- Date de publication dans la Nouvelle-République ed. Deux-Sèvres : 12/06/2026
- Date de remise des offres : 06/07/2026 à 12h00
- Date de publication avis rectificatif : 03/07/2026
- Nouvelle date limite de remise des offres : 28/07/2026 à 12h00

- Nombre de plis parvenus dans les délais : Lot 01 : 7 plis et Lot 02 : 6 plis

Vu le rapport d'analyse des offres du 21/08/2026 ;

Vu l'avis favorable de la revue des marchés du 27/08/2026 ;

Considérant que les offres les mieux classées au regard des critères de la consultation sont :

Pour le lot 01 - Grappe « Sud », le groupement YAC INGENIERIE (mandataire et bureau d'étude) / CLAIRE ARCHIMBAUD (architecte) / BA BETON (bureau d'études structures) pour un montant de 9 530,00 € HT pour la tranche ferme et 30 120,00 € HT pour la tranche optionnelle.

Pour le lot N°02 : Grappe « Nord », le groupement YAC INGENIERIE (mandataire et bureau d'étude) / CLAIRE ARCHIMBAUD (architecte) / BA BETON (bureau d'études structures) pour un montant de 18 760,00 € HT pour la tranche ferme ; pour un montant de 29 095,00 € HT pour la tranche optionnelle 1 et pour un montant de 35 335,00 € HT pour la tranche optionnelle 2 ;

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le lot n°01 Grappe « Sud » du marché n° M26GP06 relatif à la prestation de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du réseau de chaleur sur la commune de Lezay (79120) pour un montant de 9 530,00 € HT pour la tranche ferme et 30 120,00 € HT pour la tranche optionnelle au groupement YAC INGENIERIE (mandataire et bureau d'étude) situé 40 route de Clessé - 79350 CHICHE / CLAIRE ARCHIMBAUD (architecte) située 3 rue du Bourgneuf - 79500 MELLE / BA BETON (bureau d'études structures) situé 3 rue du Bourgneuf - 79500 MELLE,

Article 2 : D'attribuer le lot n°02 Grappe « Nord » du marché n° M26GP06 relatif à la prestation de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du réseau de chaleur sur la commune de Lezay (79120) d'un montant de 18 760,00 € HT pour la tranche ferme ; de 29 095,00 € HT pour la tranche optionnelle 1 et de 35 335,00 € HT pour la tranche optionnelle 2 ; au groupement YAC INGENIERIE (mandataire et bureau d'étude) situé 40 route de Clessé - 79350 CHICHE / CLAIRE ARCHIMBAUD (architecte) située 3 rue du Bourgneuf - 79500 MELLE / BA BETON (bureau d'études structures) situé 3 rue du Bourgneuf - 79500 MELLE,

Article 3 : De signer le marché M26GP06 relatif à la prestation de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du réseau de chaleur sur la commune de Lezay (79120),

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Mme la trésorière,
- M. le préfet.

Article 5 : Monsieur le directeur général des services de la communauté de communes et Madame la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Article 7 : La présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers.

Fait à Melle.

Le président,



Fabrice MICHELET
Président
5 sept. 2026